

# Mairie de Miramont-Sensacq (40320)

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 18 septembre 2023 à 19H00

Le Conseil Municipal de la commune de Miramont-Sensacq s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUMONT, Maire.

*Date de la convocation* : 11/09/2023

### Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 09

Étaient présents : BEAUMONT Pascal, BORTHAYRE Guy, DAVASAGAEN Patricia, DELHOSTE Jean-Luc, LAFITTE Jean-Baptiste, LAFITTE-TROUQUÉ Jean-Marc, LARROUQUÉ Maryse, PORTASSAU Joël, THEUX Sabine.

Étaient Excusés : BERGERET Nathalie, MOUNET Nathalie,

Secrétaire de séance : THEUX Sabine.

### Ordre du jour :

- *Création du Contrat à Durée Déterminée au poste de secrétaire de mairie*
- *Point budget : emprunt Lotissement*
- *Présentation des nouveaux contrats d'assurance Groupama*

### Questions diverses

### Liste des délibérations :

N°	Intitulé	Approuvée ou rejetée
2023_09_01	Création d'un emploi permanent dans une commune de moins de 1 000 habitants. (article L.332-8 3° du code général de la fonction publique)	Approuvée

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et demande si Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux ont des observations sur le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 18 septembre 2023.

### Observations :

NÉANT

Sans aucune remarque, le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 18 septembre 2023 est approuvé.

- Contrat à Durée Déterminer au poste de secrétaire de mairie

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de la mise en place d'un contrat de travail à durée déterminée pour la création du poste d'adjoint administratif pour donner suite à la mutation de Madame LARIA Isabelle en date du 31 Août 2023.

Monsieur le Maire rappelle que Madame GRAMOND Cyrielle est arrivée au poste d'adjoint administratif le 21 août 2023, en contrat avec le service de remplacement du CDG 40 jusqu'au 30 Septembre 2023.

Monsieur le Maire propose qu'un contrat à durée déterminé soit proposé à Madame GRAMOND Cyrielle, du fait de son expérience professionnelle sera rémunérée sur la base de l'indice brut 404 correspondant au 6<sup>ème</sup> échelon de l'échelonnement indiciaire du grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe emploi de catégorie hiérarchique C.

Son temps de travail hebdomadaire sera de 30h.

Le contrat de travail sera de six mois, il débutera le lundi 2 octobre 2023 jusqu'au dimanche 31 mars 2024 et pourra être renouvelé dans la limite légale de six ans.

Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

- Point budget : emprunt Lotissement

Monsieur le Maire explique que nous sommes dans l'attente de propositions auprès de la Banque Postale, la Caisse d'Épargne et le Crédit Agricole pour une demande de prêt relais afin de rembourser dans notre trésorerie l'acquittement anticipé fait par la trésorerie de Saint-Sever concernant l'emprunt du lotissement des Peupliers. Aujourd'hui il n'est pas simple d'obtenir ce genre de prêts, les banques étant frileuses en cette période.

Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

- Présentation des nouveaux contrats d'assurance Groupama

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du changement de compagnie d'assurance pour les contrats d'assurance des véhicules, bâtiments, salariés pour une économie totale avoisinant les 4000€. La commune aura dès janvier 2024 pour nouvelle compagnie d'assurance Groupama et non plus la SMACL.

Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------


### 1. Questions diverses

- **Demande du bureau du rugby :** Patricia DAVASAGAEN fait une demande au nom de l'Etoile Sportive Miramontoise ; serait-il possible de carreler le sol de la buvette du stade ainsi que peindre les murs de celle-ci. Monsieur le Maire soumet l'idée de prendre en charge les fournitures (carrelage et peinture) et de demander si les dirigeants assureraient les travaux.
- **Requête d'un administré pour un affichage publicitaire :** Monsieur le maire donne lecture du courrier de Monsieur DARNAUDERY Bernard réceptionné en mairie pour la demande de mise en place d'un panneau publicitaire. Le conseil municipal demande à voir le panneau publicitaire avant de donner son autorisation afin qu'il y ait une homogénéité concernant l'affichage sur le domaine public.
- **Octobre rose :** l'association de gym organise une marche le samedi 7 octobre pour Octobre Rose, elle déposera également des tirelires dans les commerces du bourg pour réceptionner les dons. Monsieur le Maire a même proposé qu'une tirelire soit présente dans le gîte des pèlerins ainsi qu'à la mairie. Des guirlandes et des parapluies seront installés dans le bourg.
- **Éclairage du stade :** Monsieur le Maire précise que lors du dernier échange téléphonique avec le SYDEC, il lui a été confirmé la mise en place de l'éclairage du stade avant la fin d'année.
- **Terrain de pétanque :** Monsieur le maire demande à Monsieur PORTASSAU Joël, conseiller municipal, d'étudier la possibilité de mettre en place un terrain de pétanque. Celui-ci va préparer ce projet qu'il présentera en séance du conseil municipal.
- **Plancher foyer rural :** lors des fêtes patronales, il y a eu un accident avec un transpalette qui portait des futs de bière et qui est rentré dans le foyer rural, avec le poids de celui-ci une partie du plancher s'est cassée et détériorée. Nous allons étudier comment réaliser les réparations au meilleur coût.
- **Caméra de protection :** Monsieur Guy BORTHAYRE suit le dossier qui sera élaboré avec le groupement de gendarmerie pour étudier la possibilité de mettre en place des caméras de protection au niveau du parking du stade, des points de tri et de collecte ainsi qu'aux abords de la mairie. Le dossier numérique n'est qu'au début de sa réalisation, lorsque celui-ci sera abouti il sera présenté au conseil municipal.

- **Cabane à livres** : monsieur le maire rappelle à ses conseillers qu'une première cabane à livre a été installée. Une deuxième le sera prochainement. Nathalie MOUNET supervisant la pose et l'approvisionnement en livres de ces cabanes.
- **Église** : Maryse LARROUQUE nous indique des morceaux de peinture ont tendance à tomber dans l'église, de la poussière est constatée au niveau des bancs également. À la suite des événements climatiques notamment sécheresse de l'année dernière, la bâtisse doit certainement travailler plus, ce qui entraîne ces micros-fissures. Monsieur le Maire demande à voir si ces événements perdurent afin de prévoir d'éventuels travaux de colmatage.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 21h20

Approuvé en séance du 29 septembre 2023

QUALITÉ	NOM	PRÉNOM	SIGNATURE
Maire	BEAUMONT	Pascal	
Secrétaire de séance	THEUX	Sabine	